## **INFORMATIONS**

Sur le site internet de la ville, retrouvez toutes les informations utiles (coupons d'inscription, modèle de courrier de demande de reports, tarifs, planning, activités en ligne, ...).

www.carrieres-sur-seine.fr Famille Faccueils de loisirs.



## « Les Pierrots »

2 ans ½ à 6 ans 10 rue Louis Gandillet

**2**:01 39 14 28 28

clsh.pierrots@carrieres-sur-seine.fr



## « Les Plants de Catelaine »

6 à 12 ans 9 rue Eric Tabarly

**2**:01 61 04 47 82

clsh.plantscatelaine@carrieres-sur-seine.fr



# **ACCUEILS DE LOISIRS**



DATES LIMITES D'INSCRIPTION
VACANCES SCOLAIRES

2021/2022

## **CONDITIONS D'ACCÈS ET HORAIRES**

Les familles devront avoir au préalable constitué leur dossier et établi leur quotient familial. En cas d'absence de dossier, aucun accès ne sera autorisé.

- L'accès aux accueils de loisirs est ouvert à tous les enfants inscrits dans une école élémentaire ou maternelle de Carrières-sur-Seine, selon le statut de la famille.
- Les Plants de Catelaine sont réservés aux enfants inscrits en élémentaire et Les Pierrots aux enfants inscrits en maternelle.
- Un enfant carillon scolarisé hors commune peut fréquenter les accueils de loisirs, sous réserve d'un dossier à jour.
- Un enfant demeurant hors commune scolarisé par dérogation à Carrières-sur-Seine peut fréquenter les accueils de loisirs et sera facturé au tarif exceptionnel.
- L'accueil à la demi-journée est proposé uniquement les mercredis en période scolaire (voir ci-dessous)

Les accueils de loisirs sont ouverts, pendant les vacances et les mercredis, de 7h30 à 19h00. L'accueil des enfants se fait entre 7h30 et 9h30 et leur départ entre 16h30 et 19h00.

### INSCRIPTIONS

Pour les vacances scolaires :

Trois modes d'inscription (avant la date limite) :

- Via l'espace famille
- Auprès du Guichet Unique.
- Par correspondance (avec le coupon + règlement par chèque)

<u>ATTENTION</u>: passées les dates limites d'inscription via l'espace famille et auprès du service, vous devez vous adresser à l'ALSH concerné (adresses mails page 4).

#### Pour les mercredis:

Les parents dont le statut est tous services, doivent **réserver** en ligne, via l'Espace Famille <u>ou</u> auprès du Guichet Unique, **au plus tard** 15 jours avant les dates souhaitées.

Accueils de loisirs : ➤ Journée complète : 7h30-19h ou

➤ Matinée sans repas : 7h30-11h30 ou ➤ Matinée avec repas : 7h30-13h30 ou ➤ Après-midi sans repas : 13h30-19h

ATTENTION : passées les dates limites de réservations, aucune place ne sera attribuée.

Pour tout renseignement complémentaire, les agents du service se tiennent à votre disposition :

Par mail: sej@carrieres-sur-seine.fr

Par téléphone : 20 30 86 89 20

Toussaint 2021	
Jusqu'au 25 septembre 2021 via l'espace famille, par courrier ou au Guichet Unique	25-26-27-28-29 octobre 02-03-04-05 novembre
Demande reports jusqu'au samedi 9 octobre 2021*	

Noël 2021		
Jusqu'au <b>20 novembre 2021 via l'espace</b> famille, par courrier ou au Guichet Unique	20-21-22-23-24 décembre 27-28-29-30-31 décembre	
Demande reports jusqu'au samedi 4 décembre 2021*		

Hiver 2022		
Jusqu'au <b>21 janvier 2022 via l'espace</b> famille, par courrier ou au Guichet Unique	21-22-23-24-25-28 février 01-02-03-04 mars	
Demande reports jusqu'au samedi 5 février 2022*		

Printemps 2022		
Jusqu'au 25 mars 2022 via l'espace famille, par courrier ou au Guichet Unique	25-26-27-28-29 avril 02-03-04-05-06 avril	
Demande reports jusqu'au samedi 9 avril 2022*		

Juillet 2022		
Jusqu'au <b>4 juin 2022 via l'espace famille, par</b> courrier ou au Guichet Unique	08-11-12-13-15 juillet 18-19-20-21-22 juillet 25-26-27-28-29 juillet	
Demande reports jusqu'au samedi 18 juin 2022*		

Août 2022		
Jusqu'au <b>25 juin 2022 via l'espace famille,</b> par courrier ou au Guichet Unique	01-02-03-04-05 août 08-09-10-11-12 août 16-17-18-19 août 22-23-24-25-26-29-30-31 août	
Demande reports jusqu'au samedi 09 juillet 2022*		

\* Demande de reports à faire par mail à l'adresse ci-dessous sej@carrieres-sur-seine.fr